



Etudiants sous visa « Mineur scolarisé »

1^{ère} demande de titre de séjour « Etudiant » à la Préfecture du Rhône

Demandez un rendez-vous 2 mois avant vos 18 ans sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/premiere-demande-titre-sejour-prefecture-rhone>

Liste des documents à télécharger :

- ✓ **Passeport :**
 - Page de votre passeport avec votre identité et votre signature
 - Page avec le visa « Mineur scolarisé »
 - Page avec le tampon d'entrée en France

- ✓ **Justificatif de domicile de moins de 6 mois :**
 - Vous vivez dans une résidence étudiante (Maison St Bernard, St Laurent, résidences CROUS ou résidence étudiante privée) :
 - Attestation de résidence

 - Vous êtes locataire ou propriétaire :
 - Facture d'eau ou électricité ou gaz ou téléphone fixe ou mobile ou internet mentionnant votre nom
 - Ou bail de location (seulement issu d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés)
 - Ou dernière quittance de loyer (seulement issue d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés)

 - Vous vivez à l'hôtel :
 - Attestation de votre hôtelier
 - Ou facture du dernier mois



- Vous êtes hébergé chez un particulier (famille, ami...)
- Attestation de votre hébergeant datée et signée. Voir PDF « (Modèle) Attestation d'hébergement FR-ENG ».
- Sa carte d'identité (si Français ou Européen) ou carte de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom



Justificatif de ressources financières

Attention : les relevés mensuels de compte bancaire ne sont pas valables.

- Vous recevez de l'argent d'un parent/d'une autre personne :
- Attestation bancaire de cette personne justifiant de la programmation de virements réguliers vers votre compte, à hauteur de minimum 615€/mois ;
- **Ou** Attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis de 615€/mois. Voir PDF « (Modèle) Attestation de prise en charge FR-ENG ».
- Passeport/carte d'identité de cette personne

- Vous êtes salarié :
- Fiches de paie des 3 derniers mois

- Vous avez vos propres économies :
- Attestation bancaire de solde créditeur suffisant. Le solde doit être de minimum 6.150€ pour une année académique.

- Vous avez une bourse :
- De votre pays d'origine : veuillez fournir une attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse.
- Du gouvernement français ou bénéficiaire de programmes européens : veuillez fournir l'attestation de bourse.



- ✓ Certificat de scolarité à l'UCLy pour l'année/le semestre en cours
Les attestations de pré-inscription / d'admission ne sont pas valables.
- ✓ Si vous avez étudié en France l'année dernière/le semestre précédent : relevés de notes
- ✓ Fiche de renseignement : PDF à télécharger depuis la plateforme
- ✓ Tableau de formation : PDF à télécharger depuis la plateforme
- ✓ Contrat d'engagement à respecter les principes de la République française: PDF à télécharger depuis la plateforme

Attention : les documents listés concernent uniquement la demande de rendez-vous en Préfecture du Rhône

Pour les documents à fournir le jour du rendez-vous, consultez le PDF « Mineur scolarisé – 1^{ère} demande – Liste de documents à fournir »